Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

INFORMATION-COMMUNICATION

Licence Info-Com

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-INFO-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3 (INDICATIF)**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la demande et cadrage de l’étude** (3 questions) — **Page 3**
2. **Choix méthodologiques et exploitation des données** (4 questions) — **Page 5**
3. **Conception des outils et protocole opératoire** (3 questions) — **Page 8**
4. **Prévention des risques et restitution responsable** (3 questions) — **Page 11**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://licenceinfocom.fr/assets/annales/licence-info-com/C7 - Déployer des méthodes d’enquête à des fins d’études en information-communication/2026/Licence Information-Communication - C7 - Déployer des méthodes d’enquête à des fins d’études en information-communication - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la demande et cadrage de l’étude

La cellule communication de l’Université des Rives veut évaluer la connaissance, l’utilisation et les freins à l’adoption de son nouveau portail documentaire auprès des 1 200 étudiants de première année du campus de Lyon. L’étude doit éclairer l’ajustement des contenus et des canaux en quatorze jours, dans la limite de 500 euros, sans recueillir d’identifiants directs.

Question d’étude

Question 1.1. Rédigez une question d’étude principale et deux sous-questions opérationnelles permettant de répondre à la commande. Distinguez la connaissance du portail, son utilisation et les freins rencontrés.

Question principale : Dans quelle mesure les étudiants de première année du campus de Lyon connaissent-ils et utilisent-ils le portail documentaire, et quels freins rencontrent-ils pour l’adopter ?

Sous-question 1 : Quelle proportion des étudiants connaît le portail et dans quelles circonstances ou par quels canaux en ont-ils entendu parler ? **Sous-question 2 :** Quels étudiants l’ont utilisé, quelles difficultés ont-ils rencontrées et quels obstacles limitent son adoption ?

Ces formulations distinguent la connaissance déclarée, l’usage effectif et les freins, afin d’éclairer les contenus et les canaux de la campagne.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Mesurer connaissance, usage et freins au portail chez les étudiants de première année du campus de Lyon.

Objectifs et indicateurs

Question 1.2. Proposez un objectif général et trois indicateurs observables associés. Pour chaque indicateur, précisez en une phrase ce qu’il permettra d’éclairer dans la décision de communication.

Objectif général : établir un diagnostic de la connaissance, de l’usage et des freins à l’adoption du portail, pour ajuster les contenus et les canaux de diffusion.

Indicateur observable	Éclairage pour la décision
Proportion des répondants connaissant le portail	Évaluer la visibilité des messages et les besoins de découverte.
Proportion des répondants ayant utilisé le portail	Repérer l’écart entre connaissance et passage à l’usage.
Fréquence des freins déclarés	Prioriser les obstacles à traiter dans les messages ou l’accompagnement.

Ces indicateurs portent sur des réponses observables et relient les constats aux décisions de communication.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Orienter la campagne selon la connaissance du portail, son usage et les principaux freins déclarés.

Protection des répondants

Question 1.3. À partir du DT 3, indiquez trois mesures concrètes à appliquer lors de la collecte afin de protéger les répondants et de limiter les données recueillies au nécessaire. Reliez chaque mesure au risque qu'elle permet de réduire.

Appliquer trois mesures complémentaires pendant la collecte pour réduire les risques d'identification et de collecte excessive :

- Présenter l'objectif, le caractère volontaire, les modalités de traitement et un contact : cela permet une participation informée.
- Ne demander ni nom ni adresse institutionnelle, et limiter les champs libres aux informations utiles : cela réduit l'identification directe et les données superflues.
- Avant une prise de notes détaillée ou un enregistrement en entretien, expliquer son usage et obtenir l'accord : cela limite l'utilisation non autorisée des propos.

L'accès aux fichiers doit être réservé aux personnes chargées de l'étude.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Informer les participants, exclure les identifiants non nécessaires et obtenir leur accord avant les notes détaillées ou l'enregistrement.

2. Choix méthodologiques et exploitation des données

L'étude dispose de 240 questionnaires complets recueillis auprès de 600 étudiants invités et de huit entretiens exploratoires menés avec des volontaires. Les résultats de l'enquête, les données de diffusion Instagram et courriel ainsi que les formules de calcul permettent d'établir et d'interpréter des indicateurs.

Méthodes d'enquête

Question 2.1. Proposez un dispositif combinant une méthode quantitative et une méthode qualitative, en vous appuyant sur les données déjà disponibles. Pour chaque méthode, indiquez la population ou les participants concernés, l'outil de collecte et le type d'information attendu. Justifiez en quoi la complémentarité des méthodes répond à la commande.

Quantitatif : exploiter le questionnaire en ligne adressé aux 600 étudiants tirés de la liste des étudiants de première année. Les questions fermées mesurent la connaissance du portail, son usage, les freins et les inscriptions après exposition.

Qualitatif : analyser les entretiens semi-directifs menés auprès des huit étudiants volontaires, à l'aide d'un guide sur la découverte du portail, l'expérience d'usage et les obstacles. Le questionnaire quantifie les tendances ; les entretiens en éclairent les raisons et font émerger des pistes d'amélioration. Les entretiens exploratoires ne sont pas généralisables à toute la population.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Questionnaire : mesurer les tendances. Entretiens : comprendre les raisons et repérer des améliorations possibles.

Indicateurs de l'enquête

Question 2.2. Complétez le DR 1 en calculant le taux de réponse parmi les étudiants invités et les proportions de répondants connaissant le portail, l'ayant utilisé et inscrits à une ressource après exposition à la campagne. Présentez chaque calcul et arrondissez les résultats au dixième de point de pourcentage.

Indicateur	Calcul	Résultat
Taux de réponse parmi les étudiants invités	240 ÷ 600 × 100	40,0 %
Connaissent le portail	156 ÷ 240 × 100	65,0 %
Ont utilisé le portail	72 ÷ 240 × 100	30,0 %
Inscrits après exposition à la campagne	30 ÷ 240 × 100	12,5 %

Le taux de réponse est rapporté aux 600 étudiants invités ; les trois autres proportions sont calculées parmi les 240 répondants.

DR 1 complété

Indicateur	Calcul	Résultat en %
Taux de réponse parmi les étudiants invités	240/600 × 100	40,0 %
Proportion connaissant le portail parmi les répondants	156/240 × 100	65,0 %
Proportion ayant utilisé le portail parmi les répondants	72/240 × 100	30,0 %
Proportion inscrite à une ressource après exposition parmi les répondants	30/240 × 100	12,5 %

À compléter à partir des données du DT 2

✓ RÉPONSE À RETENIR

Taux de réponse : 40,0 % ; connaissance : 65,0 % ; usage : 30,0 % ; inscription après exposition : 12,5 %.

Taux de clics

Question 2.3. Calculez le taux de clics Instagram en rapportant les 180 clics aux 8 400 impressions, puis le taux de clics du courriel en rapportant les 126 clics aux 1 800 courriels délivrés. Exprimez les résultats en pourcentage au dixième, comparez ces indicateurs et formulez une limite d'interprétation liée à la différence entre les dénominateurs.

Instagram : taux de clics = 180 ÷ 8 400 × 100 = **2,1 %**. Courriel : 126 ÷ 1 800 × 100 = **7,0 %**. Le taux du courriel est supérieur. La comparaison reste prudente : une impression Instagram peut correspondre à une exposition répétée, alors qu'un courriel délivré correspond à un message acheminé. Les dénominateurs ne mesurent donc pas la même unité d'exposition, et les personnes ne sont pas dédupliquées entre les canaux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Instagram : 2,1 % ; courriel : 7,0 %. Le taux du courriel est supérieur, mais les dénominateurs ne sont pas équivalents.

Marge d'incertitude

Question 2.4. À l'aide de la formule du DT 2, calculez la marge d'incertitude théorique maximale à 95 % pour un échantillon de 240 répondants, en prenant p = 0,5. Donnez le résultat en points de pourcentage au dixième et précisez pourquoi cette valeur ne garantit pas la représentativité de l'enquête.

Avec p = 0,5 et n = 240, la marge maximale à 95 % est :

$1,96\sqrt{0,5(1-0,5)/240} \times 100 = 6,3$ points de pourcentage.

Cette marge théorique ne corrige ni les biais de sélection ni la non-réponse. Elle ne garantit donc pas que les répondants représentent les 1 200 étudiants.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Marge d’incertitude théorique maximale à 95 % : ±6,3 points de pourcentage.

3. Conception des outils et protocole opératoire

Le protocole doit tenir dans un délai de quatorze jours et un budget maximal de 500 euros, avec un questionnaire en ligne de cinq minutes au plus et huit entretiens de vingt minutes maximum. Les données quantitatives et qualitatives doivent être exploitées séparément avant leur mise en relation.

Questionnaire

Question 3.1. Rédigez quatre questions de questionnaire directement exploitables : une question sur la connaissance du portail, une sur son usage, une question à choix multiples sur les freins et une question de profil non directement identifiante utile à l'analyse. Pour chacune, indiquez le type de réponse attendu et prévoyez une modalité « autre » ou « ne sait pas » lorsque cela est pertinent.

1. **Connaissance :** « Avant cette enquête, aviez-vous déjà entendu parler du portail de ressources documentaires de l'Université des Rives ? » Réponse unique : oui, non, ne sait pas.
2. **Usage :** « Avez-vous déjà utilisé ce portail ? » Réponse unique : oui, non, ne sait pas.
3. **Freins :** « Qu'est-ce qui pourrait vous empêcher d'utiliser le portail ? » Choix multiples : je ne le connais pas, difficulté d'accès, offre peu adaptée, manque de temps, autre (précisez), aucun frein, ne sait pas. « Aucun frein » et « ne sait pas » sont exclusifs.
4. **Profil :** « Quel appareil utilisez-vous le plus souvent pour consulter les ressources numériques pour vos études ? » Réponse unique : smartphone, ordinateur, tablette, plusieurs appareils, autre, préfère ne pas répondre.

Questions courtes, sans identifiant direct, adaptées à un questionnaire de cinq minutes maximum.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Quatre questions directement utilisables sur la connaissance, l'usage, les freins et l'appareil habituel, sans identifiant direct.

Guide d'entretien

Question 3.2. Élaborez un guide d'entretien semi-directif comportant trois thèmes et au moins une question ouverte par thème. Les questions doivent approfondir les raisons de la connaissance ou de la méconnaissance du portail, l'expérience d'usage et les améliorations attendues. Évitez les formulations orientées.

1. **Découverte du portail :** « Dans quelles circonstances avez-vous entendu parler du portail ? » Pour les personnes qui ne le connaissent pas : « Qu'est-ce qui pourrait expliquer que vous n'en ayez pas entendu parler ? » Relance neutre : « Par quels canaux avez-vous reçu des informations ? »
2. **Expérience d'usage :** « Pouvez-vous me raconter votre dernière expérience avec le portail, ou ce qui vous a conduit à ne pas l'utiliser ? » Relances : étapes suivies, difficultés, ressources recherchées.
3. **Améliorations attendues :** « Qu'est-ce qui faciliterait votre accès ou votre usage du portail ? » Relance : « Quels changements ou canaux d'information vous seraient utiles ? »

Suivre les thèmes avec des relances non directives. Pour les huit entretiens, ne pas dépasser vingt minutes et demander l'accord avant les notes détaillées ou un enregistrement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Guide semi-directif en trois thèmes : découverte, expérience d'usage et améliorations, avec relances ouvertes et neutres.

Planification

Question 3.3. Complétez le DR 2 en proposant un déroulé de collecte et d'analyse réparti sur les quatorze jours. Faites apparaître au minimum la préparation et le test des outils, la collecte quantitative, la conduite des entretiens, le traitement des données, la mise en relation des résultats et la restitution. Indiquez pour chaque étape un livrable ou un contrôle qualité concret.

Étape	Période	Opérations prévues	Livrable ou contrôle qualité
Préparation et test	J1-J4	Cadrer l'étude, préparer et tester le questionnaire et le guide.	Questionnaire testé en moins de cinq minutes ; information des participants prête ; budget vérifié sous 500 euros.
Collecte quantitative	J5-J10	Diffuser le questionnaire en ligne et suivre les réponses.	Période et canaux consignés ; réponses incomplètes et doublons contrôlés lorsque possible.
Conduite des entretiens	J5-J10	Réaliser les huit entretiens volontaires, en parallèle de la collecte, vingt minutes maximum chacun.	Accord obtenu avant les notes détaillées ou l'enregistrement ; notes anonymisées.
Traitement et analyse	J11-J12	Analyser séparément les données du questionnaire et les notes d'entretien.	Tableaux quantitatifs et synthèse thématique distincts ; réponses incomplètes repérées.
Mise en relation et restitution	J13-J14	Mettre les résultats en regard, formuler les recommandations et restituer.	Résultats agrégés ; petits effectifs identifiants masqués ; rapport relu avant diffusion.

Les étapes suivent les jalons du DT 1. Les entretiens se déroulent en parallèle de l'enquête quantitative ; les deux analyses restent séparées jusqu'à leur mise en relation.

DR 2 complété : planification sur 14 jours

Étape	Période proposée	Opérations prévues	Livrable ou contrôle qualité
Préparation et test des outils	J1-J4	Cadrage, test des outils	Questionnaire ≤ 5 min ; budget vérifié
Collecte quantitative	J5-J10	Diffusion, suivi	Canaux et réponses contrôlés
Conduite des entretiens	J5-J10	8 entretiens ≤ 20 min	Accord, notes anonymisées
Traitement et analyse	J11-J12	Analyses séparées	Tableaux, thèmes distincts
Mise en relation des résultats et restitution	J13-J14	Croisement, restitution	Agrégation, relecture

✓ RÉPONSE À RETENIR

J1-J4 : préparation et test ; J5-J10 : collecte et entretiens ; J11-J12 : analyses séparées ; J13-J14 : mise en relation et restitution.

4. Prévention des risques et restitution responsable

Les réponses en ligne et les notes d'entretiens doivent être protégées contre le rapprochement avec une identité et l'identification indirecte de petits groupes. La restitution destinée à la cellule communication et aux responsables de formation doit soutenir une décision sans exposer les participants et en explicitant les limites des résultats.

Mesures de prévention

Question 4.1. Pour chacun des trois premiers risques du tableau, proposez une mesure de prévention applicable au dispositif. Les mesures doivent porter sur la collecte, le traitement ou la restitution et être suffisamment précises pour être mises en œuvre.

Pour les trois risques, appliquer des mesures vérifiables :

- **Petit groupe :** agréger les résultats et masquer les catégories dont la publication permettrait d'identifier une personne ou une formation ; relire les tableaux avant diffusion.
- **Lien avec l'adresse :** recueillir les réponses sans enregistrer ni joindre l'adresse institutionnelle au questionnaire ; limiter l'accès aux fichiers de réponses aux personnes chargées de l'étude.
- **Diffusion multicanale :** consigner séparément les périodes et volumes par canal, vérifier les doublons lorsque c'est possible sans fichier nominatif et préciser que les impressions ne correspondent pas nécessairement à des personnes uniques.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Agréger et masquer les petits effectifs, séparer les adresses des réponses et documenter les volumes de diffusion par canal sans les assimiler à des personnes uniques.

Limites méthodologiques

Question 4.2. Rédigez trois limites méthodologiques à faire figurer dans la restitution. Votre réponse doit traiter au moins du taux de réponse, de la marge d'incertitude théorique et du recrutement des participants aux entretiens.

La restitution doit expliciter trois limites. Le questionnaire compte 240 réponses complètes sur 600 étudiants invités, soit un taux de réponse de 40,0 % : les non-répondants peuvent différer des répondants. La marge théorique maximale à 95 % est de 6,3 points pour 240 répondants ; elle ne corrige ni la non-réponse ni les biais de sélection et ne garantit donc pas la représentativité. Enfin, les huit personnes interrogées étaient volontaires : leurs témoignages éclairent les résultats, mais ne sont pas généralisables à l'ensemble des étudiants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Limites à déclarer : taux de réponse de 40,0 %, marge théorique maximale de ±6,3 points et entretiens volontaires non généralisables.

Structure de restitution

Question 4.3. Proposez une structure de restitution en quatre rubriques, dans un ordre logique, qui distingue les résultats, leur interprétation, les limites et les recommandations opérationnelles.

Organiser la restitution en quatre rubriques successives :

1. **Résultats :** présenter les indicateurs quantitatifs et les enseignements des entretiens séparément.
2. **Interprétation :** mettre les constats en relation pour éclairer la connaissance du portail, les usages et les freins.
3. **Limites méthodologiques :** rappeler le taux de réponse, la marge théorique, les biais possibles et le caractère exploratoire des entretiens.
4. **Recommandations opérationnelles :** proposer des ajustements des contenus et des canaux, reliés aux constats.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ordre : résultats, interprétation, limites méthodologiques, recommandations opérationnelles.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve Information-Communication du bloc BC07, session 2026, code 26-LIC-INFO-EP1, durée de trois heures et coefficient indicatif 3. Elle porte sur l'enquête relative à l'adoption d'un portail documentaire par les étudiants de première année. Elle évalue le cadrage, les méthodes mixtes, le calcul et l'interprétation d'indicateurs, la conception d'outils, la protection des données et la restitution.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un taux en pourcentage se calcule en divisant l'effectif concerné par l'effectif de référence, puis en multipliant par 100.
- Le taux de clics rapporte les clics aux impressions ou aux courriels délivrés, mais ces dénominateurs ne décrivent pas la même exposition.
- La marge théorique à 95 % est $1{,}96 \times \sqrt{p(1-p)/n}$; elle est maximale lorsque $p = 0{,}5$.
- La méthode quantitative mesure des tendances, tandis que les entretiens qualitatifs éclairent les expériences et les raisons évoquées.

Points de vigilance & attentes du jury

- Choisissez le dénominateur adapté à chaque taux, montrez le calcul et arrondissez au dixième de point de pourcentage.
- Ne confondez pas marge d'incertitude théorique et représentativité : les biais de sélection et de non-réponse subsistent.
- Prévoyez l'information des participants, la collecte minimale, l'accès limité aux fichiers et une durée de conservation définie.
- Présentez des résultats agrégés, masquez les petits effectifs identifiants et ne généralisez pas les entretiens volontaires.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer une proportion à partir des données de l'enquête ?

Divisez le nombre de répondants concernés par l'effectif de référence adapté, puis multipliez par 100. Pour une proportion parmi les répondants, le dénominateur est 240 questionnaires complets. Arrondissez au dixième de point de pourcentage.

Q : Pourquoi les taux de clics Instagram et courriel se comparent-ils avec prudence ?

Le taux Instagram rapporte les clics aux impressions, qui peuvent inclure des expositions répétées. Le taux courriel rapporte les clics aux messages délivrés. Les dénominateurs diffèrent et les personnes exposées ne peuvent pas être dédupliquées entre les canaux.

Q : Comment organiser le travail et le temps de l'épreuve ?

L'épreuve dure trois heures et comporte quatre parties valant respectivement 4, 6, 6 et 4 points. Répartissez le temps selon ce barème indicatif, gardez un temps de vérification et rendez les documents réponse DR 1 et DR 2 avec la copie.

Q : Quels critères de qualité et de protection faut-il faire apparaître dans les réponses ?

Les propositions doivent être applicables et respecter les contraintes. Informez les participants, évitez les identifiants directs inutiles, obtenez l'accord avant un enregistrement, limitez l'accès et la conservation, puis restituez des résultats agrégés sans verbatim identifiants.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licenceinfocom.fr/assets/annales/licence-info-com/C7 - Déployer des méthodes d'enquête à des fins d'études en information-communication/2026/Licence Information-Communication - C7 - Déployer des méthodes d'enquête à des fins d'études en information-communication - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Information-Communication : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.